



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SÉGOLÈNE ROYAL

**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT
PRÉSIDENTE DE LA COP**

Entrée en vigueur de l'Accord de Paris *Les actions de la Présidente de la COP21*



Octobre 2016

Sommaire

« Engagement pris, engagement tenu : l'Accord de Paris entre en vigueur dès 2016 »	3
La présidence de la COP21 en chiffres	4
Ce que change l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris	5
Un nouvel élan pour l'application des contributions nationales	5
Une mise en œuvre anticipée des engagements pris dans l'Accord	5
Un signal fort pour tous les acteurs de la société civile	5
Un an d'engagement de la Présidente de la COP en faveur de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris	6
Préparation de la cérémonie de signature de l'Accord de Paris	6
Cérémonie de signature de l'Accord et accélération des coalitions	8
Mobilisation pour la ratification de l'Accord de Paris	9
Ratification par la France	9
Ratification européenne	10
Ratification dans le monde	13
La mobilisation continue : les grands rendez-vous des prochaines semaines	18

« **Engagement pris, engagement tenu :**
l'Accord de Paris entre en vigueur dès 2016 »



Moins d'un an après la mobilisation exceptionnelle de décembre 2015, la communauté internationale a de nouveau rendez-vous avec l'Histoire : **l'Accord de Paris – 1^{er} accord universel sur le climat – entrera en vigueur le 4 novembre 2016**. C'est la première fois qu'un texte international fait l'objet d'une adhésion aussi massive et aussi rapide.

Cette étape décisive prouve l'engagement sans précédent de tous les pays qui ont cru en ce projet de société, ont bousculé leurs gouvernements et se sont engagés à travers l'Agenda des Solutions. Elle prouve aussi que l'émergence d'un nouveau modèle de développement est irréversible : **face à l'urgence climatique, face à certains conservatismes, les peuples ont compris que la lutte contre le changement climatique est une chance à saisir**. Les dirigeants ont su être à la hauteur de ce changement, au-delà des clivages partisans.

Ce qui semblait être impossible il y a quelques mois se réalise aujourd'hui. La transition est en marche, c'est le grand signal envoyé par une entrée en vigueur précoce de l'Accord. **Partout dans le monde, des preuves concrètes de cette mutation sont visibles**, notamment :

- Une croissance record des énergies renouvelables dans le monde (en 2015), avec une augmentation de 25 % d'énergie solaire en un an et une diminution par deux du prix de l'énergie éolienne en 5 ans.
- En août 2016, plus de 170 grandes entreprises, dont certaines à haute consommation énergétique, se sont engagées à adopter des objectifs de réduction d'émissions conformes à la limite des 2°C de réchauffement.
- L'Alliance solaire internationale – l' « OPEP de l'énergie solaire » en zone intertropicale, lancée par la France et l'Inde – se déploie.
- Le Pacte de l'eau rassemble déjà plus de 340 participants à travers le monde.
- En parallèle du processus de ratification de l'Accord de Paris, les négociations s'accroissent dans d'autres enceintes, et notamment à l'OACI et à l'OMI.

Tous ces résultats sont le fruit d'une mobilisation sans faille de la France. Notre pays a su se montrer exemplaire en amont, en inscrivant ses engagements dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte. En aval, la France a été le premier pays industrialisé à finaliser sa procédure interne de ratification. A cela s'ajoutent toutes les initiatives inédites que j'ai portées : émissions d'obligations vertes, construction de routes solaires, inscription du reporting climat dans la loi, définition d'une trajectoire du prix du carbone...

Dès ma prise de fonction à la Présidence de la COP21, j'avais annoncé l'objectif d'entrée en vigueur de l'Accord de Paris avant fin 2016. Nous y sommes. Nous avons fait preuve de courage, d'un sens de l'action rassemblée et avons montré une vision de l'avenir.

Ségolène Royal

La présidence de la COP21 en chiffres

Entrée en vigueur de l'Accord dès **2016**

191 pays ont signé de l'Accord de Paris

La France **1^{er}** pays industrialisé à avoir ratifié

18 déplacements de Ségolène Royal en Afrique

240 projets d'énergie renouvelables identifiés en Afrique

Mise en œuvre de **70** coalitions lancées lors de la COP21

170 grandes entreprises engagées pour limiter le réchauffement climatique

100 milliards de dollars débloqués par les pays développés chaque année d'ici à 2020

Alliance pour le bâtiment : **20** pays, **8** grands groupes, **50** organisations

10 000 acteurs dans l'Agenda des Solutions

Coalition de **40** pays pour le prix du carbone

121 pays couverts par l'Alliance solaire internationale

+ **25%** d'énergie solaire dans le monde en 2015



Ce que change l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris

Un nouvel élan pour l'application des contributions nationales

Désormais, les Etats ayant ratifié sont engagés par l'Accord de Paris. Cette entrée en vigueur va donc donner **une forte impulsion à la mise en œuvre des contributions nationales annoncées par les pays en 2015**. Les politiques et les investissements doivent être engagés sans attendre. Il va aussi renforcer les attentes à l'égard des donateurs pour qu'ils contribuent au **renforcement des capacités des pays en développement**.

Une mise en œuvre anticipée des engagements pris dans l'Accord

L'entrée en vigueur rapide de l'Accord de Paris traduit le soutien politique des Etats et va permettre aux négociateurs de **finaliser au plus vite les règles de mise en œuvre de l'Accord**, en particulier sur la transparence (définir des lignes directrices communes pour suivre les efforts), sur les financements, ou encore sur les mécanismes de réduction des émissions, fondées ou non sur le marché.



En tant que Présidente de la COP21, et gardienne de l'esprit de Paris, Ségolène Royal s'assurera que l'ambition et l'universalité de l'accord soient respectées.

Un signal fort pour tous les acteurs de la société civile

Enfin, cette entrée en vigueur précoce envoie un signal fort à l'ensemble des acteurs de la société : le monde est en train de changer. Elle donne un signal fort aux entreprises et aux investisseurs, en montrant **la voie de développement sobre en carbone** qui est désormais retenue par les Etats à travers le monde. L'entrée en vigueur de l'Accord renforce fortement la pertinence des **70 coalitions** qui ont été lancées lors de la COP 21.

Les progrès déjà réalisés :

- **Très forte augmentation des énergies renouvelables dans le monde** : les renouvelables ont représenté 90% de la nouvelle production d'électricité en 2015, alors qu'elles n'ont contribué qu'à la moitié l'année précédente.
- **Très forte baisse des prix du renouvelable** : le coût de fonctionnement des technologies solaires photovoltaïques a diminué de plus de 80% depuis 2009 et devrait connaître une chute de 59% d'ici 2025).
- **Niveau record d'emplois dans les énergies renouvelables** : le secteur des renouvelables a atteint 8,1 millions d'emplois en 2015 dans le monde ; 2000 emplois dans l'éolien créés en France en 2015 et 15000 emplois prévus dans le solaire grâce aux appels d'offres.

Un an d'engagement de la Présidente de la COP en faveur de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris

Préparation de la cérémonie de signature de l'Accord de Paris

23 - 28 février 2016 – Déplacement de Ségolène Royal en Afrique

Ségolène Royal s'est rendu en Afrique pour faire avancer les projets d'accès aux énergies renouvelables et mobiliser sur l'accord de Paris pour le climat. La Présidente de la COP21 a fait étape en Egypte, Ethiopie, Côte d'Ivoire, Guinée et Sénégal où elle a rencontré les plus hautes autorités et s'est rendu sur plusieurs sites de développement d'énergies renouvelables.

4 mars 2016 – Conseil des ministres européens de l'Environnement

Lors du premier Conseil des ministres européens de l'Environnement de l'année 2016, la Présidente de la COP a appelé ses homologues à poursuivre la dynamique de la COP21 : concrétiser la signature et la ratification de l'Accord de Paris, prendre des décisions efficaces sans délai, mettre l'Europe à la pointe de la coalition prix du carbone lancée à la COP21 et faire monter en puissance l'Agenda des Solutions.

7 mars 2016 – envoi d'une lettre de mobilisation aux Chefs d'Etat

Dans une lettre commune, le Secrétaire général des Nations unies, le Président de la République française et la Présidente de la COP ont appelé les Chefs d'Etat à se mobiliser pour la signature de l'Accord de Paris sur le climat à New York le 22 avril ou à déléguer leur pouvoir de signature à leurs représentants le même jour.

14 - 15 mars 2016 – Déplacement de Ségolène Royal en Afrique

Ségolène Royal s'est rendue au Congo, pays qui préside cette année le groupe des 48 pays les moins avancés. La Présidente de la COP21 s'est ensuite déplacée au Gabon, pays qui assure la vice-présidence du comité des chefs d'Etat africains sur le changement climatique (CAHOSCC) et de la conférence ministérielle africaine de l'environnement (AMCEN), puis au Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique.



Paris, le 7 mars 2016

Excellence,

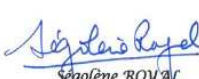
La cérémonie de signature de l'Accord de Paris sur le climat se tiendra symboliquement à l'occasion de la journée de la Terre. Votre présence est vivement espérée.


Le 22 avril au siège des Nations unies à New York se déroulera une cérémonie officielle de signature de l'Accord de Paris adopté lors de la COP 21 le 12 décembre dernier.

Cet événement revêt une importance particulière pour les Nations unies et la France en tant que présidence de la CoP. Il permettra à la communauté internationale de marquer, au plus haut niveau, la poursuite de sa mobilisation pour la mise en œuvre des résultats de Paris. Ce sera l'occasion d'un point d'étape sur les nombreux engagements pris pour réduire, avant l'entrée en vigueur de l'accord, les émissions de gaz à effet de serre.

En tout état de cause, nous formons le vœu que votre pays puisse signer l'Accord à l'occasion du premier jour de l'ouverture à sa signature à New York. Cet acte témoignera de votre engagement renouvelé à accélérer la mise en œuvre de ce succès collectif et à lutter contre les dérèglements climatiques qui affectent nos populations et notamment les plus vulnérables.

Dans l'espoir de vous retrouver le 22 avril à New York, nous vous prions d'agréer, Excellence, l'expression de notre haute considération.


Ségolène ROYAL
Présidente de la
COP21


Ban KI-MOON
Secrétaire général
des Nations Unies


François HOLLANDE
Président de la
République française

Lettre d'invitation aux Chefs d'Etat et de Gouvernement pour le 22 avril

▪ **17 – 18 mars 2016 – Conseil européen à Bruxelles**

Le Conseil européen, réuni les 17 et 18 mars à Bruxelles, a présenté ses conclusions sur le climat et l'énergie. « *Malgré les questions difficiles qui étaient à l'ordre du jour, il est remarquable que les sujets de la COP, du climat et de l'énergie aient pris leur place* » a salué Ségolène Royal. Le Conseil européen a notamment appelé à la mobilisation pour la signature de l'Accord de Paris le 22 Avril à New York et a souligné la nécessité pour les États membres de le ratifier le plus tôt possible.

▪ **14 avril – 16 avril 2016 – Déplacement à Washington, Etats-Unis**

Ségolène Royal, présidente de la COP, s'est entretenue avec John Kerry, secrétaire d'Etat américain, pour un tour d'horizon des enjeux relatifs à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat. La Présidente de la COP21 a également coprésidé l'assemblée de haut niveau de la coalition pour le prix du carbone, en présence du secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon, du président de la Banque mondiale Jim Yong Kim, de la directrice du FMI Christine Lagarde et du secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría.

Elle a fait 3 propositions pour la coalition en vue d'un prix haut, stable, et coordonné : augmenter la couverture des émissions globales de gaz à effet de serre par des outils de tarification du carbone, fixer un prix du carbone significatif dans les pays, entreprises, ou territoires, soutenir des projets opérationnels de tarification du carbone dans les territoires volontaires.



La mise en place d'un prix du carbone efficace

Ségolène Royal a reçu le 11 juillet 2016 les conclusions de la mission qu'elle avait confiée début avril à MM. Mestrallet, Canfin et Grandjean, en vue de mettre en place un prix du carbone efficace, prévisible et coordonné dans le cadre de l'application de l'Accord de Paris sur le climat.

- Le rapport fait 10 propositions opérationnelles, notamment pour introduire un corridor de prix du carbone au niveau européen sous la forme d'un prix minimum et maximum des mises aux enchères de quotas carbone pour orienter les investissements vers les solutions bas-carbone.

- Avec un prix du carbone européen d'au moins 20 euros par tonne, les revenus reçus par la France grâce aux ventes aux enchères pourraient atteindre près d'un milliard d'euros par an, contre 315 millions d'euros en 2015 à cause de prix trop bas. Ces recettes contribueront à la lutte contre la précarité énergétique et pourront également alimenter le fonds de financement de la transition énergétique créé par Ségolène Royal.

Cérémonie de signature de l'Accord et accélération des coalitions

- **20 avril 2016 – Les femmes à l'honneur lors du Forum de haut niveau de l'Union africaine**

A l'occasion du forum de haut niveau de l'Union africaine, organisé au siège des Nations unies à New York, Ségolène Royal a annoncé plusieurs actions pour reconnaître le rôle des femmes pour le climat, notamment la création du prix "femmes d'Afrique et climat" qui portera le nom de Prix Wangari Maathai, ou la création d'écoles agricoles pour les femmes, avec des programmes intégrant les énergies renouvelables.



- **21 avril 2016 – Séminaire sur l'océan à l'initiative de Ségolène Royal**

A l'occasion d'un séminaire organisé à l'ONU, Ségolène Royal a signé un partenariat entre la Banque mondiale, la France et l'Afrique de l'Ouest pour promouvoir une gestion intégrée des côtes pour une meilleure résilience au changement climatique. Cette collaboration s'inscrit en appui des orientations de l'Union africaine en faveur d'une stratégie pour la croissance bleue.

- **22 avril 2016 – 175 pays signent l'Accord de Paris, un record**

Pour la première fois dans l'histoire des négociations internationales, 175 pays ont signé l'Accord de Paris le même jour, à New York. Pour la Présidente de la COP21, « *les dirigeants ont été à la hauteur de leur tâche et ont su se dépasser, dépasser leurs clivages, dépasser leurs différences pour défendre, ensemble, notre avenir commun* ».



- **22 avril 2016 – avancement de l'Alliance solaire internationale**

La Présidente de la COP21 a participé à une réunion ministérielle sur l'Alliance solaire internationale avec l'Inde, coprésidée par la Présidente de la COP et le ministre indien de l'Énergie, M. Goyal. L'objectif est de rassembler les 121 pays dont le territoire est situé en totalité ou en partie entre les deux tropiques, avec les taux d'ensoleillement qui permettent théoriquement un prix d'énergie solaire le plus bas.

- **16 mai 2016 – Première session de négociation à Bonn, Allemagne**

Les chefs de délégation des 197 Parties à la Convention Climat se sont retrouvés pour la première fois depuis l'adoption de l'Accord de Paris dans le cadre d'une session formelle de négociations. Ségolène Royal a ouvert les travaux des négociateurs : « *vous êtes désormais plus que des négociateurs, je vous appelle à être des co-constructeurs et des facilitateurs. Il s'agit désormais de bâtir sur les compromis ambitieux, équilibrés et justes qui ont été trouvés en décembre dernier, pour renforcer l'action sur le terrain. Les fondations sont posées, à nous maintenant de construire notre maison commune* ».

Mobilisation pour la ratification de l'Accord de Paris

Ratification par la France

- **9 mars 2016 – Présentation du projet de loi en Conseil des ministres**

Après avoir été soumis pour avis au Conseil d'Etat, le projet de loi a été délibéré en Conseil des ministres le 9 mars 2016 et déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale.

- **17 mai 2016 – Vote unanime du projet de loi à l'Assemblée nationale**

En tant que pays présidant la COP21, la France a voulu rester pionnière en matière de lutte contre le changement climatique et être le premier pays industrialisé à ratifier l'Accord de Paris. Le 17 mai 2016, l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité le projet de loi de ratification de l'Accord de Paris, envoyant « *un message fort à tous les pays industrialisés pour qu'ils ratifient et appliquent l'Accord et s'engagent dans une tarification du carbone* ».

- **8 juin 2016 – Adoption du projet de loi de ratification par le Sénat**

Les sénateurs ont voté à une très large majorité le projet de loi autorisant la ratification de l'Accord de Paris. La Présidente de la COP21 a salué ce consensus politique, soulignant que « *l'Accord de Paris représente un point de bascule vers un développement sobre en carbone et résilient aux effets du dérèglement climatique* ».

- **15 juin 2016 – Cérémonie officielle de ratification de l'Accord de Paris**

Cet événement est inédit : c'est la première fois que le Président de la République a signé lors d'une cérémonie solennelle une loi de ratification. Proposée par la Présidente de la COP21, la cérémonie a marqué la volonté de la France de faire son devoir, six mois après avoir accueilli la COP21 au Bourget et après l'adoption de l'Accord sur le climat le 12 décembre 2015.



Ratification européenne

- **2 juin 2016 - Rencontre avec Jean Claude Juncker, Président de la Commission européenne, afin d'accélérer le processus de ratification**

Ségolène Royal s'est rendue à Bruxelles pour alerter le Président de la Commission sur l'urgence d'une ratification rapide pour que l'Europe reste exemplaire sur le climat et garde sa capacité d'entraînement. La présidente de la COP a invité la Commission à présenter au Conseil environnement du 20 juin un projet de décision de ratification par l'Union européenne et de saisir le Parlement européen.

- **10 juin 2016 - Adoption en collège des commissaires du projet de décision de ratification de l'accord par l'Union européenne**

Suite à l'initiative de Ségolène Royal, la Commission européenne a adopté une proposition de ratification au nom de l'Union sous la forme d'une décision du Conseil préalablement approuvée par le Parlement européen. Parallèlement, les Etats membres de l'Union européenne devront ratifier l'Accord de Paris individuellement, conformément à leurs procédures parlementaires nationales.

- **20 juin 2016 - Examen par le Conseil environnement du projet de décision de ratification par l'Union européenne**

Lors du Conseil des ministres européens de l'Environnement du 20 juin, Ségolène Royal a demandé aux Etats membres d'accélérer la ratification de l'Accord de Paris. Elle a marqué son souhait que l'adoption intervienne au prochain Conseil environnement du 17 octobre après approbation du Parlement européen. Le Conseil environnement a rappelé sa volonté que l'UE et ses Etats membres ratifient l'Accord avant son entrée en vigueur.

- **4 juillet 2016 - Participation au 7^e dialogue de Petersberg**

Ségolène Royal a participé à la 7^e édition du dialogue de Petersberg à Berlin. L'initiative s'est articulée autour de la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Réunissant une quarantaine de ministres, cette rencontre permet des échanges informels et directs entre des pays représentant les grands groupes de négociation au sein de la convention Climat.

- **31 août 2016 - Entretien avec le Président du Conseil européen Donald Tusk**

François Hollande et Ségolène Royal ont rencontré à l'Elysée Donald Tusk pour pousser la ratification par l'UE de l'accord de Paris.



- **6 septembre 2016 - Entretien téléphonique avec Martin Schulz, président du Parlement européen, pour accélérer l'approbation préalable**

La présidente de la COP s'est entretenue avec Martin Schulz pour accélérer le processus d'approbation préalable par le Parlement de la décision du Conseil de ratifier.

- **9 septembre 2016 - Déplacement à Bratislava en amont du Sommet européen**

Ségolène Royal a rendu visite à Robert Fico, Premier ministre de Slovaquie, qui lui a annoncé son intention de lancer un appel au sommet de Bratislava. Dans ce semestre décisif pour la ratification de l'Accord de Paris, la Présidente de la COP21 a souhaité se rendre en Slovaquie, qui depuis le 1er juillet est à la présidence du Conseil de l'Union européenne.



- **29 septembre 2016 - Réunions des ambassadeurs de l'Union européenne**

Ségolène Royal a réuni les ambassadeurs de l'Union européenne au sujet de la ratification de l'Accord de Paris. Cette réunion, à l'initiative de la Présidente de la COP21, a permis d'accroître la mobilisation en vue de la ratification la plus rapide possible de l'Accord de Paris. Ségolène Royal a été chaleureusement remerciée par plusieurs participants et par la présidence slovaque qui a souligné que son déplacement à Bratislava avait été décisif et à l'occasion duquel la réunion exceptionnelle des Ministres de l'Environnement avait été décidée avec le Premier Ministre Slovaque.

Combat pour la ratification :J'ai réuni les ambass. européens pour faire le point sur les décisions #COP21 #climate



- **30 septembre 2016 – Conseil des ministres européens de l'Environnement**

Le Conseil spécial des ministres européens de l'Environnement, réuni le 30 septembre 2016 à Bruxelles, a autorisé l'Union européenne à déposer son instrument de ratification de l'Accord de Paris, après l'aval du Parlement européen qui se réunit à ce sujet le 4 octobre prochain. Avec cette décision, « *l'Europe se rapproche de son rendez-vous avec l'histoire des négociations climatique* » a déclaré Ségolène Royal.

- **4 octobre – vote historique du Parlement européen**

Le Parlement européen a approuvé la ratification de l'Accord de Paris par l'Union européenne : « *par ce vote, le Parlement montre que l'Europe est au rendez-vous de l'histoire climatique* ».



- **5 octobre 2016 – l'Accord de Paris entrera en vigueur en 2016**

Grâce à la mobilisation de l'Union européenne, le seuil d'entrée en vigueur de l'Accord de Paris est franchi. Pour la Présidente de la COP21, « *c'est un moment historique fort à un moment où le monde est en proie à la violence, à des tensions terribles, à la montée des fanatismes. L'action pour le climat est un combat qui apaise, qui réconcilie et qui construit l'avenir. Ce n'est pas seulement une contrainte à subir mais c'est aussi une opportunité à saisir* ».

On 5 October 2016, the threshold for entry into force of the Paris Agreement has been achieved.



<http://newsroom.unfccc.int/>

Ratification dans le monde

▪ 6 Avril et 28 juillet 2016 : Entretien avec les ambassadeurs d'Inde, du Canada et de l'Australie

Ségolène Royal a rencontré successivement les ambassadeurs d'Inde, du Canada et de l'Australie pour saluer leurs contributions au succès de l'accord de Paris et pour échanger sur le processus de ratification.



▪ 5 - 6 mai 2016 – Entretien avec John Kerry en marge du Climate Action Summit

La présidente de la COP s'est entretenue avec le secrétaire d'Etat américain pour faire le point sur les enjeux relatifs à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat. Plusieurs thèmes ont émergé de cette réunion de travail :

- La consolidation de l'initiative prise sur l'océan dans l'Accord de Paris ;
- Les financements verts et la mobilisation des secteurs économiques et financiers ;
- L'importance des négociations sur les HFC et à l'OACI.



▪ 26 mai 2016 - Assemblée des Nations unies pour l'environnement à Nairobi

Assemblée universelle des Ministres de l'Environnement et organe de gouvernance du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'ANUE concrétise le renforcement de la gouvernance internationale de l'environnement acté par la Conférence de Rio+20. La Présidente de la Cop21 a exhorté les Parties à ratifier rapidement l'accord de Paris, après la cérémonie de signature de l'Accord à New York.

- **27 mai 2016 - Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement**

La présidente de la COP21 a participé aux assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAfD) consacrées à l'énergie et au climat.

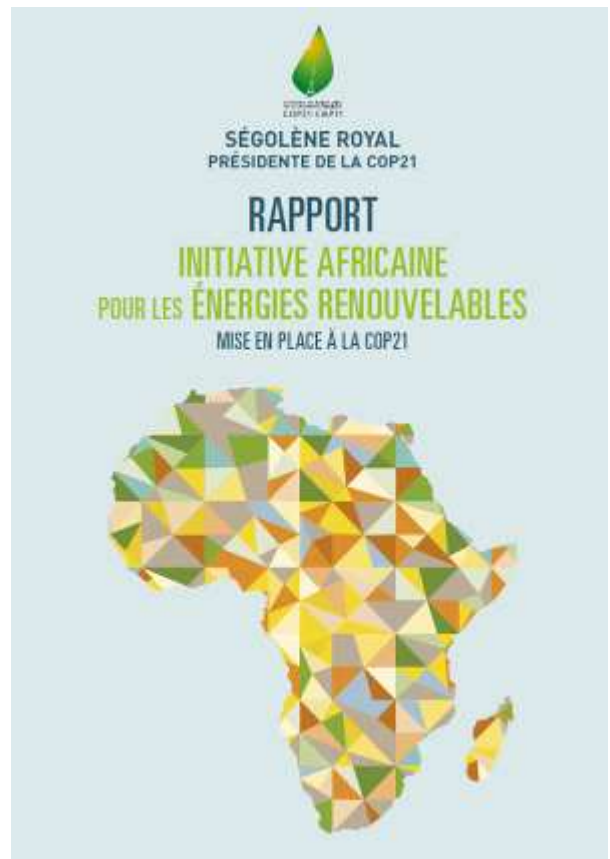
Elle est intervenue lors d'un débat intitulé « Les enjeux de la route vers la COP22 » avec notamment le président de la Banque africaine de développement, Ayodeji Adesina et le Ministre marocain des Affaires étrangères, prochain président de la COP22, Salaheddine Mezouar.



20 septembre 2016 :
Remise du rapport présentant 240 projets d'énergies renouvelables en Afrique

A l'occasion de la réunion des chefs d'État africains sur l'initiative africaine pour les énergies renouvelables, en présence et à l'initiative du Président de la République française François Hollande, Ségolène Royal, Présidente de la COP21, a présenté le mardi 20 septembre à New-York les projets concrets d'énergies renouvelables en Afrique à engager sans délai, en lien avec Salaheddine Mezouar, Ministre des Affaires étrangères du Royaume du Maroc et futur Président de la COP22.

A partir des déplacements de la Présidente de la COP21 dans 17 pays africains, de ses échanges avec les dirigeants africains et de l'analyse de groupes d'experts, une liste de 240 projets, représentant une capacité renouvelable de plus de 45 GW, a été rendue publique.



- **30 mai 2016 – Déplacement à Moscou**

Lors de ce déplacement, Ségolène Royal s'est entretenue avec le Vice-Premier ministre Alexandre Khloponine et avec le représentant spécial du Président pour le climat, M. Alexandre Bedritski. Le Vice-Premier ministre a indiqué que la Russie réviserait à la hausse ses actions climatiques, puisqu'elle avait atteint son objectif de réduction pour 2030, et a rappelé la volonté du Président et du Premier ministre de ratifier l'Accord.

10 juin 2016 :

Forum de haut niveau sur le prix du carbone et réunion du Business Dialogue

Ségolène Royal, Présidente de la COP21, a présidé, au ministère de l'Environnement, le Forum de haut niveau sur le prix du carbone le 10 juin 2016. Objectif : appliquer les engagements pris dans le cadre de la coalition pour le prix du carbone.

Par ailleurs, dans la dynamique de la COP22, les négociateurs internationaux et les chefs d'entreprises se sont réunis le 10 juin à Paris pour une session du Business Dialogue afin de discuter des enjeux des négociations climatiques internationales. Sur ces sujets, les entreprises et les gouvernements partagent une responsabilité commune à assurer leur mise en œuvre. Réunis par la Ministre Ségolène Royal, Présidente de la COP21, les discussions se sont focalisées sur deux principaux sujets de l'Accord de Paris : le prix du carbone et le reporting des émissions.

▪ **27 juin 2016 : Entretien avec Patricia Espinosa, nouvelle secrétaire exécutive de la CNUCC**

Ségolène Royal a rencontré la nouvelle secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques pour discuter de l'application de l'Accord de Paris.



▪ **4 juillet 2016 – Entretien avec l'Envoyé Spécial de la Chine pour le Climat**

Ségolène Royal, s'est entretenue avec Monsieur Xie Zhenhua, Envoyé Spécial de la Chine pour le Climat. La Présidente de la COP21 a félicité la Chine pour son action déterminante en faveur de la ratification de l'Accord de Paris en inscrivant ce sujet à l'ordre du jour du G20, comme annoncé le 22 avril à New York, jour de la signature. Ségolène Royal et Xie Zhenhua ont échangé sur la Coalition pour le prix du carbone et sur d'autres coalitions de l'Agenda de l'Action, notamment la géothermie, les transports, le bâtiment.



▪ **4 août 2016 - Courrier commun avec M. Mezouar, futur Président de la COP22**

La Présidente de la COP21 a envoyé un courrier commun avec Salaheddine Mezouar, Ministre marocain des affaires étrangères et futur Président de la COP22, à l'ensemble des pays parties à l'Accord appelant tous les pays à ratifier l'Accord de Paris avant la COP22.

Paris, le 4 août 2016

Cher(e) collègue,

La cérémonie de signature de l'Accord de Paris sur le climat, le 22 avril à New York, a confirmé la mobilisation internationale en faveur du climat.

Il importe maintenant de poursuivre cet élan par une ratification rapide de l'Accord.

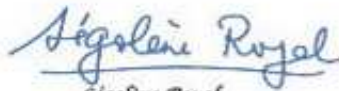
Comme vous le savez, ce texte entrera en vigueur 30 jours après le dépôt des instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion par 55 pays représentant 55% des émissions mondiales. Plusieurs pays ont déjà effectué l'ensemble de ces formalités et de nombreux autres prévoient de le faire prochainement.

Le Secrétaire général des Nations Unies a invité les chefs d'Etat et de gouvernement à une réunion de haut niveau à New York le 21 septembre sur ce sujet. Elle permettra aux Parties ayant achevé leur processus de ratification de déposer leurs instruments. Nous vous encourageons à ne ménager aucun effort pour y participer.

Nous souhaitons vivement qu'à cette occasion, les Parties qui ne seront pas encore en mesure de déposer un tel instrument puissent s'engager sur un calendrier précis de ratification. Nous formons ainsi l'espoir que le double seuil nécessaire pour l'entrée en vigueur sera atteint avant la 22ème conférence des Parties à Marrakech. Ainsi, la confiance mutuelle dans l'effort collectif de lutte contre les changements climatiques serait confortée.

Nous comptons sur votre engagement pour contribuer à la réalisation de cette ambition.

Nous vous prions d'agréer, cher(e) collègue, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Ségolène Royal
Présidente de la COP21



Salaheddine Mezouar
Futur président de la COP22

▪ 27-30 août 2016 - Déplacement en Iran

Ségolène Royal, accompagnée de plusieurs entreprises françaises, a signé un plan d'actions pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris avec le gouvernement Iranien, dimanche 28 août à Téhéran. Celui-ci s'inscrit dans la continuité de l'accord de partenariat franco-iranien signé le 28 janvier 2016 par les deux gouvernements à Paris.

Retour sur l'expédition scientifique en Arctique – août 2016

Ségolène Royal, Présidente de la COP21, s'est déplacée en Arctique dans le cadre d'une expédition scientifique avec Jean-Louis Etienne, le premier à avoir traversé en solitaire l'Arctique, et Gilles Bœuf, conseiller scientifique, sur les enjeux du réchauffement climatique (suite des travaux du cercle Arctique et feuille de route Arctique).



- **6 – 9 août 2016 – Déplacement en Tanzanie**

Ségolène Royal s'est rendue en Tanzanie du 6 au 9 août 2016. Ce déplacement s'inscrivait dans le cadre du rapport sur « l'Initiative africaine sur les énergies renouvelables » lancée lors de la COP21. La Présidente de la COP21 a fait un don de lampes solaires aux femmes d'un village du Tarangire, fabriquées par l'entreprise Schneider électrique. La ministre a également effectué une visite projet de la Fondation internationale pour la gestion de la faune (IGF) financée en partie par l'Agence française de Développement dans la région de Manyara.

- **3-4 septembre 2016 – Ratification par les Etats-Unis et la Chine**

La Chine et les Etats-Unis d'Amérique ont annoncé en amont du G20 la ratification de l'Accord de Paris. Pour Ségolène Royal, « *c'est une très bonne nouvelle pour la Planète et cela démontre la force de l'Accord de Paris : j'appelle tous les pays et notamment ceux réunis au G20 en Chine à faire de même* ».

- **1er septembre 2016 - intervention devant les ambassadeurs français dans le cadre de la semaine des ambassadeurs à Paris**

Ségolène Royal a prononcé un discours de mobilisation pour les ratifications de l'Accord de Paris et l'engagement des pays dans les coalitions. La Présidente de la COP21 a appelé les pays n'ayant pas finalisé leur processus interne de ratification à accélérer la mobilisation.

- **21 septembre 2016 - 31 nouveaux pays ratifient l'Accord de Paris**

A l'occasion d'un événement organisé par Ban Ki-mon en marge de la 71e Assemblée générale des Nations unies, 31 pays ont déposé leurs instruments de ratification de l'Accord de Paris. Cette étape est une avancée majeure : l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris aura lieu lorsqu'au moins 55 pays représentant 55% des émissions de gaz à effet de serre auront ratifié. Avec la mobilisation de 31 nouveaux pays, un premier critère d'entrée en vigueur est rempli : au 23 septembre, ce sont désormais 61 pays qui ont déposé leurs instruments de ratification, représentant 47,79 % des émissions de gaz à effet de serre.



- **2 octobre 2015 – L'Inde ratifie l'Accord de Paris**

La Présidente de la COP21 a félicité l'Inde pour la ratification de l'Accord de Paris et « *salué l'engagement du Premier Ministre Narendra Modi pour l'Alliance solaire qui sera installée à Delhi et pour le projet des 100 Smart cities pour lesquelles des coopérations industrielles sont en cours, notamment pour le transport, la gestion de l'eau, le traitement des déchets* ».

La mobilisation continue : les grands rendez-vous des prochaines semaines

Négociations sur l'avenant au protocole de Montréal Kigali (Rwanda) - 13 octobre 2016

L'enjeu de ces négociations est de stopper l'envolée des hydrofluorocarbures (HFC) qui constitueront, en 2050, 20% des émissions de gaz à effet de serre en l'absence d'accord et pourraient contribuer à 0,5°C de réchauffement à l'horizon 2100.

L'ensemble des pays participant à ces négociations ont annoncé leur intention d'aboutir à un accord lors de cette réunion à Kigali. Les discussions ont commencé mercredi 5 octobre et le segment de haut niveau est prévu les jeudi 13 et vendredi 14 octobre (deux derniers jours de la MOP), la semaine prochaine.

Pour donner des ordres de grandeur, les émissions origine anthropique en équivalant CO₂ de la France sont environ 500 millions de tonnes par an et on enregistre une quarantaine de milliards de tonnes au niveau mondial.

Le 21 septembre à New York, Ségolène Royal a participé, avec notamment Ernest Moniz, secrétaire à l'énergie des Etats-Unis, Miguel Arias Canete, commissaire européen à l'énergie et au climat, Suzanna Malcorra, ministre des Affaires étrangères d'Argentine, à **un événement de mobilisation en faveur d'un accord à Kigali en octobre pour l'inclusion des hydrofluorocarbures (HFC), puissant gaz à effet de serre, au sein du protocole de Montréal.**

Le protocole de Montréal

Le protocole de Montréal est un accord international qui fait suite à la Convention de Vienne sur la protection de la couche d'ozone adoptée le 22 mars 1985. Il a pour objectif de réduire et à terme d'éliminer complètement les substances qui réduisent la couche d'ozone. Il a été signé le 16 septembre 1987 dans la ville de Montréal et il est entré en vigueur le 1er janvier 1989. En 2009, 196 pays sont signataires du Protocole de Montréal, lui permettant ainsi d'être le premier protocole environnemental à atteindre la ratification universelle.

Ce protocole impose la suppression de l'utilisation des CFC sauf pour des utilisations qualifiées de critiques ou essentielles, de halons, bromure de méthyle et autres substances appauvrissant la couche d'ozone (HCFC), tétrachlorométhane, bromochlorométhane, hydrobromofluorocarbène, méthylchloroforme). En 2009, les CFC sont définitivement supprimés, à l'exception de quantités très minimales et indispensables (utilisation en médecine).

Les CFC ont été très largement remplacés par des HFC (hydrofluorocarbures) qui ont un effet négligeable sur la couche d'ozone, mais ont un très fort impact en tant que gaz à effet de serre. L'objet des négociations est d'interdire progressivement l'utilisation des HFC dans le monde et les remplacer par d'autres technologies moins impactantes pour la couche d'Ozone.

Conseil des ministres de l'Environnement de l'Union européenne Bruxelles (Belgique) – 17 octobre 2016

Deux semaines après la décision historique du Conseil spécial des ministres européens de l'Environnement, le 30 septembre à Bruxelles, Ségolène Royal rencontrera à nouveau ses homologues pour définir les orientations stratégiques dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Conférence Habitat III : **Le développement urbain durable : l'avenir de l'urbanisation ?** Quito (Equateur) - du 17 au 20 octobre 2016



Habitat III est la troisième conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable. Vingt ans après la conférence Habitat II à Istanbul, cette conférence constituera un événement majeur sur la problématique des villes, dans un contexte marqué par les nouveaux défis de l'urbanisation.

Pre-COP22 Marrakech (Maroc) – 18 et 19 octobre 2016

L'objectif est d'amplifier la dynamique de préparation de la prochaine COP22 en réunissant dès le mois d'octobre les principaux acteurs de la lutte contre le changement climatique.

Entrée en vigueur de l'Accord de Paris 4 novembre 2016

A l'occasion de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, une initiative sera prise par la Présidente de la COP21.

COP22

Marrakech (Maroc) – du 7 au 18 novembre 2016

La 22ème session de la Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP22) se tiendra à Marrakech du 7 au 18 novembre 2016. Ce rendez-vous devra s'inscrire dans l'action pour concrétiser les différents axes retenus dans l'Accord de Paris, notamment ceux qui ont trait à l'adaptation, la transparence, le transfert de technologies, l'atténuation, le renforcement des capacités et les pertes et préjudices.



Le travail de terrain mené dans les diverses coalitions d'acteurs lancées à Paris s'accélère et leurs résultats opérationnels seront exposés à la COP22 qu'il s'agisse de programmes de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou de mesures destinées à assurer la résilience aux changements climatiques. La présidence française de la COP soutient notamment :



MARRAKECH COP22 | CMP12
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE 2016

- l'Initiative africaine pour les Énergies renouvelables (AREI),
- l'initiative sur les systèmes d'alerte précoce dans les petites îles et les pays les plus vulnérables (CREWS),
- l'Alliance solaire internationale (ASI),
- la Mission Innovation et sa « breakthrough coalition »,
- la Coalition pour le prix du carbone,
- la Plateforme internationale « océan et climat »,
- le Pacte de Paris sur l'eau,
- l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction ;
- la coalition pour les transports propres.

La France disposera d'un Pavillon au sein même de la zone de négociations pour valoriser l'ensemble des actions engagées pendant l'année de présidence de la COP21.